Solidaires DOUANES

Remplacement de la carte CADO par CYBELE…

Moyens | ***communiqué***

Alerte informatique ???

L'administration procède au remplacement de la vieillissante carte CADO par un nouveau produit dénommé CYBELE.
Nous avions déjà lancé une alerte sur la chose (Cf. notre communiqué du 11 décembre 2015[1]). En effet, il s'était trouvé des penseurs pour demander à un fonctionnaire la communication d'une pièce d'identité en échange de la remise de la carte !
On souhaite être sûr que cette idée idiote est bel et bien abandonnée (au vu de certains documents en circulation, on a des doutes …).

Mais la procédure utilisée nous alerte sur plusieurs points :

- On se retrouve face à des « *conditions générales d'utilisation* », auxquelles on nous intime l'ordre de souscrire.
  Or, un agent public ne « *souscrit » à rien* !! Dans le cadre de nos fonctions, on ne peut être soumis par un lien contractuel pour l'emploi d'un moyen administratif. C'est à se demander si ceux qui sont derrière cela savent encore ce que c'est que la Fonction Publique !!

- Il est même question dans lesdites conditions d'utilisation d'une possibilité de « *prospection commerciale* » (!!), avec des articles peu clairs dont on ne saisit pas tout à fait le sens, à savoir s'ils l'interdisent ou la prévoient (Cf article 8 des conditions)…
  Ceci s'inscrit dans le cadre de **communication de données personnelles d'agents à la société prestataire** (Certinomis), indiquée en clair dans l'article indiqué ci-dessus.
  C'est proprement hallucinant : depuis quand ce type de données peut-il est communiqué à une société privée ?!??
  Au moment où l'on se préoccupe de la sécurité des agents en raison du risque terroriste, c'est un comble !!!

Cette affaire nous parait hautement douteuse, non seulement en termes de technologies de l'information, mais aussi et peut-être surtout en termes de principes qui doivent guider la Fonction Publique. Un tel mélange des genres entre intérêts public et privé, qui plus est de la part d'une autorité administrative, ne peut qu'être particulièrement inquiétant !

Nous suggérons aux agents de refuser de signer ce papelard douteux, révélateur d'un mépris assumé pour les agent-e-s, leurs fonctions et les principes mêmes du statut de la Fonction Publique, tant que l'administration n'aura pas fourni toutes les explications voire garanties indispensables nécessaires, sur ce qu'est vraiment Cybèle.

Paris, le 1er juillet 2016

1 Disponible ici : http://www.solidaires-douanes.org/wp-content/uploads/2015/12/2015-12-11_Cado-de-Noel.pdf